



Mairie de Clapiers

COMMUNE DE CLAPIERS

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

**ÉTUDES DE FAISABILITÉ PRÉ-OPÉRATIONNELLES,
RÉINVESTISSEMENT URBAIN**

- 1- **IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :**
VILLE DE CLAPIERS - 5 grand' rue Marie Lacroix - 34830 CLAPIERS
Tel : 04 67 55 90 00 - Fax 04 67 55 90 01.
- 2- **OBJET DU MARCHÉ :** Études de faisabilité pré-opérationnelles, réinvestissement urbain
- 3- **LIEU D'EXÉCUTION :** Commune de Clapiers (Hérault).
- 4- **CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES, DESCRIPTION SUCCINCTE :**
Les études pré-opérationnelles porteront sur cinq (05) secteurs géographiques définis de la commune.
- 5- **DURÉE :** huit (08) mois à compter de la notification du marché.
- 6- **DATE PRÉVISIONNELLE DE DÉMARRAGE :** Mi-avril 2017.
- 7- **VARIANTE :** Autorisée.
- 8- **FORME JURIDIQUE QUE DEVRA REVÊTIR LE GROUPEMENT D'OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ :** conjoint avec mandataire solidaire de ses co-traitants pour l'ensemble des obligations contractuelles du groupement. Le candidat peut se présenter seul. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Unité monétaire utilisée, l'euro.
- 9- **CRITÈRES D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.
 - Valeur technique au regard du mémoire technique : 60 %.
 - Prix : 40 %.
- 10- **TYPE DE PROCÉDURE :** marché passé en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics. Procédure adaptée restreinte : le dossier de consultation ne sera adressé qu'aux seuls candidats sélectionnés.
- 11- **DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES :**
Lundi 20 février 2017 à 17h00.
- 12- **NUMÉRO DE RÉFÉRENCE ATTRIBUÉ AU MARCHÉ :** N° 2017-03.
- 13- **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :**
La consultation est ouverte à des équipes ayant l'ensemble des compétences suivantes : urbaniste-architecte, paysagiste, BET voirie réseaux divers, BET hydraulique, BET environnement, urbanisme réglementaire, capacité d'organiser une concertation auprès de la population dans une logique de démocratie participative.

En cas de groupement, le mandataire devra être un urbaniste.

Les entreprises qui désirent participer à cette consultation devront obligatoirement établir un dossier de candidature présentant l'ensemble des pièces suivantes :

- Situation juridique et administrative :
- Lettre de candidature signée, en cas de groupement, par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité, conformément à l'article 51.IV du Code des Marchés Publics (DC 4 ou forme libre) ;
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés (DC5) ;
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des Marchés Publics concernant les interdictions de soumissionner.
- Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices (DC5 ou forme libre) ;
- Capacité technique - références requises :
- Déclaration indiquant les effectifs annuels moyens du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (CV détaillé des personnes susceptibles de mener à bien la mission) ;
- Moyens matériels dont dispose le candidat ;
- Liste des études effectuées au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire,
- Synthèse d'études les plus significatives au regard du projet réalisées par le candidat, accompagnées d'illustrations et tout autre élément permettant d'apprécier l'expérience du candidat dans le domaine de l'objet du marché.

Dans le cas d'un groupement :

- Une seule lettre de candidature doit être produite pour l'ensemble du groupement. En revanche, chaque membre du groupement doit produire l'ensemble des documents mentionnés ci-avant ;
- L'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières des membres du groupement est globale. Il n'est pas exigé que chaque entreprise ait la totalité des compétences techniques requises pour l'exécution du marché.

3 candidatures au minimum et 5 au maximum seront sélectionnées en fonction des critères pondérés comme suit :

- Qualités professionnelles du candidat (compte tenu des compétences de l'équipe) : 30 %.
- Références équivalentes : 30 %.
- Importance des moyens humains et matériels : 40 %.

14 - RENSEIGNEMENTS :

Renseignements administratifs : Mme Marie-Lyne PEY ; Tél : 04 67 55 90 00.
Renseignements techniques : M. Jacques FERRER ; Tél : 04 67 55 90 00.

15 - CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES OU DES CANDIDATURES :
Les dossiers de candidature, rédigés en français, devront être transmis sous pli cacheté (envoi par LR avec AR) ou portées contre remise d'un récépissé de 9h à 12h et de 14h à 17h00 du lundi au vendredi à l'adresse suivante :

L'enveloppe d'expédition, outre l'adresse du pouvoir adjudicateur, portera les mentions suivantes : "**Études pré-opérationnelles - Ne pas ouvrir**".
Les candidatures ne pourront être transmises par voie électronique, contact : mairie@ville-clapiers.com

16 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS À LA PUBLICATION : 23 janvier 2017.